

Jeunes	QUALIF. REGIONALE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES	23 - 24 - 25 mai
	-= Championnat d'Auvergne U16 =-	HAUTE AUVERGNE

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète le règlement général des épreuves fédérales et des Inter-régions U16. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous les joueurs licenciés en Auvergne, à jour de leur certificat médical, et répondant à un des deux critères ci-dessous :

- être dans les **X (garçons X = 6 ; filles X = 3)** premiers du classement du TAJ dans sa catégorie (avec au minimum 2/3 des épreuves du TAJ jouées et au moins 1 tour dans chaque département)

OU

- avoir une **moyenne de différentiels strokeplay* des 6 meilleurs scores** (TAJ ou Grand-Prix/épreuves fédérales), entre le 1er septembre et la date limite d'inscription de la 1ère qualif. Régionale, répondant aux minimas ci-dessous :

	Filles	Garçons
ENFANTS, POUSETS, POUSSINS	MOY.DIFF.SP < 40	MOY.DIFF.SP < 36
BENJAMINS	MOY.DIFF.SP < 28,0	MOY.DIFF.SP < 24,0
MINIMES	MOY.DIFF.SP < 22,0	MOY.DIFF.SP < 18,0

Wildcards uniquement pour cause de blessure justifiée sur décision de l'ETR

* MOYENNE DE DIFFERENTIELS STROKE-PLAY

La "moyenne de différentiels SP" est calculée à partir des cartes rendues en stroke-play sur compétitions officielles, d'après le calcul suivant : **MOYENNE (BRUT - SSS)**

FORME DE JEU

STROKE-PLAY/BRUT/54 trous/18 trous par jour.

Distances de jeu : voir recommandations fédérales § 3.6-4

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'inscription à cette épreuve est gratuite et sera faite par le responsable jeunes du club. Elle devra **parvenir à la Ligue** (ligolf.auvergne@wanadoo.fr) au plus tard 5 jours avant la date de l'épreuve.

SUIVEURS DE PARTIE (cf. fiche de "suiveur de partie" en ligne sur www.ligolf-auvergne.com)

Chaque partie U12 sera suivie. Chaque club incrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer à la ligue la liste des bénévoles présents sur place et disponibles pour assurer le rôle de suiveur.

CLASSEMENTS ET DEPARTAGES

Cumul score BRUT par catégorie sportive; Départage sur les 18,9,6,3 et dernier trou.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXEPTIONNELLES

Si, au terme de l'épreuve, au moins deux tours n'ont pas été entièrement disputés, l'épreuve pourra être annulée par le Comité, ou reportée sur décision de la Commission Sportive de Ligue. Dans le cas où l'épreuve ne pourrait être reportée et si au moins un tour a pu être terminé, le classement pourra être établi sur ce tour, sur décision de la Commission Sportive de Ligue.

COMITE DE L'EPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la Ligue et de l'arbitre désigné.

QUALIFICATION POUR FINALE INTER-REGIONALE

Les joueurs qualifiés suivant les quotas ci-dessous joueront la Finale Inter-régionale Jeunes.

Nombre maximum de joueurs qualifiables (**hors Wild Card attribuée par la Ligue**) :

U12		BENJAMINS		MINIMES	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles

Les quotas de qualifiés pour la finale IR seront connus début mai 2015.

REMISE DES TITRES DE CHAMPIONS D'AUVERGNE

-= NOUVEAUTÉ 2015 =-

Seront proclamés "CHAMPIONS D'AUVERGNE":

- Le premier et la première U12 (catégorie ENFANT, POUSET ou POUSSIN)
- Le premier et la première BENJAMIN
- Le premier et la première MINIME

Un trophée sera remis par la Ligue à chaque champion. Un souvenir sera offert aux 2èmes et 3èmes.

Epreuves comptant pour le MERITE NATIONAL JEUNES (U16)